

# Mon école à pédagogie alternative.

École de la pierre aux fontaines  
Pédagogie alternative



Ecole communale fondamentale  
de la pierre aux fontaines

Boulevard du Nord, 16

6140 Fontaine-l'Evêque.

071/52.37.30

# Notre projet d'établissement.

## Définition.

Le projet d'établissement définit l'ensemble des *choix pédagogiques* et des *actions concrètes* particulières que l'équipe éducative entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et des partenaires.

### 1. PREAMBULES

Ce document est le fruit d'un travail collectif mené par l'équipe pédagogique. Il a été approuvé par le conseil de participation.

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école. En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet d'établissement.

"Le Projet d'Etablissement est un outil pour atteindre les objectifs généraux et les objectifs particuliers du décret ainsi que les compétences et savoirs requis."

### 2. FONCTIONNEMENT DE L'ETABLISSEMENT

#### A. Horaire.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h25- 12h00	8h25- 12h00	8h25- 12h00	8h25- 12h00	8h25- 12h00
13h30- 15h20	13h30- 15h20		13H30- 15H20	13H30- 15H20

## **B. Obligation scolaire.**

Tout enfant âgé de 5 ans est tenu de se rendre à l'école quotidiennement.

Toute absence d'un jour doit être justifiée par un mot écrit des parents. Toute absence excédant 2 jours doit être accompagnée dès le troisième jour d'un certificat médical.

## **C. Utilisation de l'image.**

Lors de certaines activités, les élèves pourraient être filmés ou photographiés.

Les parents qui s'opposent à l'éventuelle utilisation ou diffusion de ces supports sont priés de le signaler par écrit à la direction.

Vous pouvez vous référer au Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.).

## **3. OBJECTIFS PRIORITAIRES.**

### **Objectifs particuliers de l'enseignement maternel.**

1. développer la prise de conscience par l'enfant de ses potentialités propres et favoriser, à travers des activités créatrices, l'expression de soi;
2. développer la socialisation;
3. développer des apprentissages cognitifs, sociaux, affectifs et psychomoteurs;
4. déceler les difficultés et les handicaps des enfants et leur apporter les remédiations nécessaires.

### **Objectifs généraux de l'enseignement primaire.**

1. promouvoir la confiance en soi et le développement de chacun des élèves;
2. amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3. préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique , solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
4. assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.

### Comment les mettons-nous en application dans nos classes ?

- En favorisant l'autonomie de chaque enfant ;
- En tenant compte des rythmes de chaque enfant ;
- En harmonisant les transitions (passage maternelle/primaire et primaire /secondaire ;
- En favorisant l'auto évaluation ;
- En utilisant l'erreur comme outil de régulation, de progression;
- En donnant du sens aux apprentissages (situations de vie, défis, problèmes,) ;
- En mobilisant les compétences transversales et disciplinaires dans une même démarche ;
- En proposant une démarche active, participative et réflexive ;
- En prenant en compte la continuité des apprentissages, l'organisation de l'école en cycles fonctionnels ;
- En favorisant la socialisation de chacun des enfants ;
- En proposant des travaux de groupes (affinités, besoins,) ;
- En permettant à chaque enfant d'exprimer son avis, son opinion avec respect ;
- En privilégiant le développement des pratiques démocratiques au sein de la classe, de l'école ;
- En proposant une différenciation des apprentissages;
- En pratiquant l'évaluation formative ;
- En tenant compte des besoins, des préoccupations de chaque enfant ;
- En s'appuyant sur les réalités sociales et culturelles des enfants.

*Il respecte également le Décret « Ecole de la réussite » de 14/03/95 ; mise en place d'une organisation en 3 étapes et divisées en cycles.*

### Etape 1

- 1er cycle : de l'entrée en maternelle à l'âge de 5 ans.
- 2ème cycle : de l'âge de 5 ans à la fin du 2ème primaire.

### Etape 2

- 3ème cycle : 3ème et 4ème années primaires.
- 4ème cycle : 5ème et 6ème années primaires.

### Etape 3

- 5ème cycle : 1ère et 2ème années secondaires.

Notre enseignement est conforme aux prescrits légaux et se base sur les « Socles de Compétences » qui est le référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à acquérir. Pour se faire, nous nous référons au programme du Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (C.E.C.P.) lors de la préparation de nos activités et leçons.

Ce projet est également élaboré en fonction :

- De la circulaire du 10/08/1998 :
  - 1.assurer la continuité des apprentissages de la première au sixième primaire.
  - 2.Respecter les rythmes individuels par la différenciation des apprentissages.
  - 3.Rendre collective la prise en charge du cycle par un fonctionnement en équipe et par la concertation.
  - 4.Distinguer évaluation sommative et formative.
- Du projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.
- De la Circulaire 14/9/98 : organisation des classes vertes.
- De la circulaire du 24/01/2002 : apprentissage des langues.
- Du décret du 11/07/2002 : organisation des formations en cours de carrière.

## 4. NOS SPECIFICITES

C'est une école fondamentale qui comporte deux sections : une primaire et une maternelle.

Les élèves sont regroupés par degré.

Il y a 3 classes primaires, 1 classe unique maternelle et une direction.

Des maîtres spéciaux dispensent des cours philosophiques, de gymnastique, de seconde langue, de philosophie et citoyenneté et de psychomotricité.

En cas de besoin, une logopède est disponible.

Nous travaillons en collaboration avec le centre psycho-médico-social de Thuin et le service de promotion de la santé à l'école de Strépy-Bracquegnies pour diagnostiquer d'éventuels problèmes.

Notre établissement se situe au centre du village.

Notre population scolaire émanant d'horizons sociaux multiples est riche en diversités.

Notre objectif majeur est de veiller à l'intégration de chacun dans un esprit de respect mutuel et de tolérance.

Les classes sont spacieuses et aérées ; l'école dispose d'un réfectoire.

En cas d'intempéries, les enfants peuvent s'abriter sous le préau.

Un accueil extrascolaire est organisé au sein de l'établissement pour tous les enfants. Une école des devoirs assume quotidiennement le suivi des devoirs sous la surveillance d'un enseignant.

Le mercredi après-midi, des activités extrascolaires sont organisées au sein de l'entité.

## 5. NOS VALEURS

- L'épanouissement personnel
- Le respect
- La tolérance
- L'écoute
- La confiance
- Le travail
- L'effort
- L'envie de se dépasser
- La coopération

## 6.PEDAGOGIE DE L'ETABLISSEMENT

### 6.1 Nos méthodes au quotidien.

- Vivre les apprentissages par une pédagogie active et porteuse de sens. De la première maternelle à la sixième primaire, les enfants partent à la découverte du monde qui les entoure en privilégiant l'observation, l'expérimentation et en vivant véritablement les apprentissages. Les titulaires proposent des situations qui ont du sens et qui stimulent le plaisir d'apprendre. Les enfants sont amenés à partager, à collaborer, à s'entraider et acquièrent ainsi l'esprit d'équipe, la tolérance et le respect des règles.
- Les projets et sorties pédagogiques sont réfléchis, pensés et planifiés en équipe permettant de développer des activités communes favorisant les apprentissages coopératifs, le droit à l'erreur, le développement de l'autonomie et de la confiance en soi. Par ces activités, les enfants de différentes classes se retrouvent impliqués pour mener à bien un même projet.
  - a. L'espace classe est aménagé pour que les enfants aient à leur disposition des swissball, des coussins d'équilibre à placer sur les chaises, des élastiques aux pieds de certaines chaises permettant un balancement des pieds sans gêne pour les voisins, des tables à hauteurs variables, des fauteuils, ... pour permettre à chaque enfant de s'installer confortablement suivant ses besoins et les besoins de l'activité. (Classes flexibles)

#### 6.1.1. Compétences disciplinaires et transversales.

Différentes disciplines sont enseignées aux enfants :

- français (orthographe, grammaire textuelle, conjugaison, expression écrite, lecture);
- mathématiques (grandeurs, nombres et opérations, résolution de problèmes, géométrie)
- éveil historique et géographique;
- éducation artistique (arts plastiques et musique);
- psychomotricité et gymnastique;

- éducation par la technologie;
- éveil scientifique;
- néerlandais dès la 5<sup>ème</sup> année;
- options philosophiques (morale, religion catholique, religion protestante, religion islamique, religion orthodoxe, religion israélite, citoyenneté);

### 6.1.2. Découverte, production, création.

- Production d'affiches, de textes, de poésies,... ;
- découvertes artistiques pour les fêtes d'école et selon les projets spécifiques (création de chorégraphies lors de la fancy-fair, réalisation de tableaux, de fresques,... ) ;
- découverte des sons (orchestre, instrument de musique,...) ;
- création de parcours psychomoteurs ;
- découvertes scientifiques en fonction du vécu des enfants ;
- productions d'écrits (affiches, publicités, contes, schémas narratifs, BD, recettes, panneaux didactiques, invitations, albums de classe, lettres, livres de la marche parrainée, tableaux des charges, calendriers....) ;
- création d'œuvres collectives (pièce de théâtre, livret touristique,..) ;
- découverte d'expositions ou lors d'excursions ;
- réalisation d'expositions : la germination, les états de la matière, le classement des animaux ;
- production de référentiels et utilisation en continuité ;

### 6.1.3. Articulation pratique/théorie.

- Défis;
- projets de classe qui proposent des situations mobilisatrices (rallye lecture, classes sorties...);
- apprentissages par les jeux éducatifs et par la psychomotricité;
- bricolages;
- grammaire textuelle;
- manipulations avec du matériel concret (carré des nombres, bouchons, géoplan, variations périmètres et aires);
- les enfants emportent les outils d'apprentissage lors de leur passage de classe.



#### 6.1.4. Equilibre travail individuel et collectif.

Au cas par cas :

- travail individuel ;
- tutorat ;
- Groupes de 2, 3, 4 ou plus ;
- groupe classe ;
- travaux en ateliers ;
- ...

#### 6.1.5. Les évaluations.

- Formatives tout au long de l'apprentissage;
- sommatives (bilans-3 cahiers de compétences : décembre, mars et juin);
- externes certificatives(CEB);
- externes non certificatives (diagnostic) en P3 et en P5.

#### 6.1.6. Eveil aux professions.

- visite médicale;
- visite à la ferme;
- invitation de personnes ressources à l'occasion : avocat, parlementaire, maître-chien, écrivain, journaliste;
- journée dans le secondaire à l'athénée de Fontaine.

#### 6.1.7. Accès aux médias.

- bibliothèque dans les classes;
- fréquentation ponctuelle de la bibliothèque communale;
- accès aux différents médias (TV, internet, vidéo, lecteur CD, exploitation de revues et de journaux);
- atelier informatique occasionnel;
- utilisation de référentiels (dictionnaire, atlas,...) pour apprendre à savoir où trouver l'information.

### 6.1.8. Activités culturelles et sportives.

- visite d'expositions, de musées et passage du muséobus ;
- activités proposées par le centre culturel;
- animation à la bibliothèque;
- cinéma, théâtre;
- patinoire;
- classes de neige et classes de montagne;
- sortie Halloween;
- sortie carnavalesque;
- initiation aux jeux de société;
- marche parrainée;
- fancy-fair.

### 6.1.9. Citoyenneté.

- Visite au monument à l'occasion de la commémoration de l'armistice (11/11 et 08/05) ;
- tri des déchets en collaboration avec l'ICDI;
- nettoyage de printemps du quartier de l'école;
- sensibilisation à l'actualité;
- apprentissage de la vie sociale par le travail en ateliers (répartition des tâches au sein du groupe);
- tableau des charges;
- pratiquer la coopération, le tutorat(en lecture p1/p6) ;
- jeux de société;
- droit à la différence : rencontre avec des personnes handicapées (animation handicap sans barrière);
- sensibilisation aux économies d'énergie, aux bonnes habitudes,...;
- travail en collaboration avec l'éducateur;
- initiation à la sécurité routière;
- savoir se comporter face à un chien grâce à une institutrice maître-chien, animation Gaia;
- sensibilisation à l'hygiène (se laver les mains régulièrement, la nécessité de se brosser les dents,...);
- apprentissage du respect mutuel, aussi bien des pairs que du personnel;
- prise de conscience tout au long de leur scolarité de leurs droits mais aussi de leurs devoirs.

### 6.1.10. Ouverture sur le quartier.

- Sortie carnavalesque ;
- Lors des fêtes de l'école, implication et participation des habitants du quartier ;
- Une ligue organise les activités. Grâce aux bénéfiques récoltés, les enfants reçoivent un cadeau à Noël, à Pâques, à Saint Nicolas.

### 6.1.11. Communication.

- Le site de l'école ;
- Le cahier de liaison ;
- Tableau dans le hall d'entrée ;
- 2 réunions de parents sont organisées :
  - 1 réunion après le 1<sup>er</sup> et après le deuxième livret de compétences,
  - 1 réunion d'information générale à la rentrée (accueil général + accueil dans chaque classe) ;
- des rencontres entre parents et enseignants peuvent être organisées à la demande des parents ou de l'enseignant sur rendez-vous;
- la direction reste disponible sur rendez-vous;
- affichages divers;
- contacts directs et quotidiens avec les parents.

Tous les exemples cités précédemment le sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction des classes, des situations ou des projets de l'année. Les élèves auront l'occasion d'explorer ces activités et apports au cours de leur cursus scolaire.

## 6.2 Nos Actions concrètes au quotidien.

### 6.2.1 dans la classe unique de maternelle.

- Cercle de parole : après chaque récréation, les enfants déposent une boule verte ou rouge dans une grande bouteille → boule verte tout va bien
  - Boule rouge, on écoute les problèmes survenus pendant la récré et on en discute pour trouver des solutions.
- Une collation de groupe : activité mathématique  
Les enfants s'inscrivent dans un tableau à double entrée → lecture du tableau → comptage pour servir le bon nombre de jus (pomme ou orange).
- Atelier sciences : observation (utilisation de la loupe) + représentation en étant le plus possible dans la réalité (ex phasmes, plumes de paons, ...).  
Par la suite de nombreuses activités en découleront : activités mathématiques (nombre de pattes, de parties du corps, ...), activités de langage, d'éducation artistique, ...
- Manipulation d'un classeur ou de fardes.
  - Farde de vie à anneaux
  - Farde météo → nécessité de tourner les pages, de bien la refermer,...
  - Farde devis pour l'activité du brossage des dents.
- Manipulation des plumiers (crayons, feutres) : prendre soin de son matériel, ne pas oublier de replacer correctement les capuchons, ...

Objectif : diminuer la difficulté pour la manipulation du matériel en P1.

- Création d'un référentiel de graphisme → observation en extérieur (sortir de la classe) : photos + représentations.
- Rendre le plus possible l'enfant autonome dans ses déplacements, ses manipulations :
  - Dans la classe :
    - ° mettre son tablier pour la peinture seul, se servir de la colle, je renverse/je ramasse, je casse/je ramasse (sous l'œil de l'enseignant), je mets mon manteau seul, mes chaussures, ... après la sieste, après la gym, ...

° rangement des lits et pliages des couvertures (Dm/Ds) → activité mathématique, pliage en 2, en 4.

- Dans l'école :

° jeu de piste « à la recherche du loup » → découverte des différents lieux, des différents enseignants et du personnel d'entretien des locaux et du temps de midi.

### Objectifs :

Développer l'autonomie chez l'enfant : arriver à ce que l'enfant aie de moins en moins besoin de l'adulte pour vivre en classe → tableau des charges → tableau des ateliers → travail avec des outils motivants pour l'enfant.

On apprend mieux quand on fait les choses par soi-même :

- amener l'enfant à être acteur de ses apprentissages.
- développer la motivation à l'apprentissage.
- amener l'enfant à être CREATIF.

### Les avantages de la classe verticale.

1. Respect du rythme de l'enfant : les enfants même en difficulté ne se sentent pas en échec car ils ne sont pas seuls face à un apprentissage. Importance de la différenciation au niveau du matériel, des degrés de difficulté, de la présentation et la formulation des consignes faisant appel aux intelligences multiples.  
De même un enfant se sentant à l'aise dans tel ou tel domaine peut se dépasser en se voyant proposer des activités d'un niveau supérieur.
2. Tenir compte des caractères différents, des introvertis et extravertis, des plus timides ou pas sûrs d'eux sont valorisés grâce aux possibilités données de transmettre et d'aider les autres.  
Les plus jeunes sont tirés par les plus grands de manière tout à fait naturelle, sans forcer, par imitation (apprentissage de la propreté).
3. L'accueil des petits nouveaux se fait plus sereinement.
4. D'un point de vue pédagogique, les enfants construisent leurs apprentissages par essais et erreurs en concertation avec d'autres enfants.  
L'entraide est instaurée, les plus grands ont la mission d'aider les plus jeunes sans pour autant faire à leur place. Ils montrent le chemin du « comment faire ». Ceux qui en savent plus aident les autres à expérimenter, ceux qui savent déjà revisitent leurs connaissances et les fixent en les expliquant aux autres et par la manipulation. Les petits

peuvent découvrir un autre moyen de construire un savoir et le partagent avec les autres.

Les grands réexpliquent certaines activités aux plus petits. Cet exercice important leur permet de développer leur communication (utilisation d'un vocabulaire clair et précis, respect de la chronologie des étapes, ...), de vérifier leur compréhension de l'activité (représentation mentale). L'adulte appuie et valorise les découvertes des enfants qui manipulent et expérimentent.

5. Travail de l'autonomie : quand l'adulte travaille avec les petits, les grands sont en recherche, en défi, en réalisation autonome.

L'interaction entre les enfants d'âges différents, l'entraide, la coopération sont omniprésents.

Les activités sont pensées de manière à ce que chaque enfant de chaque âge y trouve son compte, soit actif.

### 6.2.2. Dans les classes primaires.

- Des ateliers sont organisés en fonction des apprentissages de la semaine et des projets d'école.  
Ils peuvent être dirigés autour d'un thème, d'une question, d'un nouvel apprentissage,... ou libres à des moments définis et/ou en fonction du besoin d'un enfant : jeux de mathématique ou de français, matériel de manipulation, fiches pratiques, jeux libres, jeux de société, bibliothèque,...
- Des espaces de parole.
  - « la surprise » : l'enfant apporte un animal ou un objet à faire deviner à la classe afin de travailler le sujet par la suite. Les enfants sont amenés à s'exprimer correctement, à formuler questions et réponses.
  - « Le quoi de neuf » : espace de parole quotidien organisé et régulé par les enfants. Ils choisissent comment communiquer leur envie d'échange, « qui » va réguler la parole et faire respecter les règles d'écoute,...
- Les dictées coopératives : « la dictée en pédagogie freinet ». En partant des textes libres produits par chaque enfant, l'enseignante note des mots, des expressions ou des phrases comportant des erreurs d'orthographe. Chaque enfant apprend alors (pendant le temps de classe) de façon personnalisée ce qui lui pose problème. Ensuite, un

autre élève lui dicte ce qu'il a travaillé

[\(https://ecolededemain.wordpress.com/2014/05/03des-dictées-qui-changent-des-dictees/\)](https://ecolededemain.wordpress.com/2014/05/03des-dictées-qui-changent-des-dictees/)

- Accès aux ordinateurs pour travailler l'orthographe (écriture d'un texte libre produit par l'élève + la correction), pour des recherches, la mise en page, la tenue d'un blog, ...
- Utilisation quotidienne du TBI (P5, P6).
- Animations en classe et sorties pédagogiques en fonction des projets.
- Visites régulières à la bibliothèque communale + animations.
- Accès personnel à la plateforme scoodle play et à microsoft 365 (adresse mail personnelle de l'enfant) permettant les échanges avec la titulaire , les autres élèves de la classe ou d'ailleurs, accès aux travaux en cas d'absence, accès aux vidéos de classe inversée...
- Des activités manuelles comme la couture, le tricot, le tissage, le recouvrement des cahiers, l'aménagement de la classe et de l'environnement scolaire en général sont également menées.

### **6.3 Année complémentaire.**

Dans le cas éventuel de la nécessité d'accomplir une année complémentaire, la spécificité du cas de l'enfant sera analysée par l'ensemble de l'équipe éducative et des solutions adéquates et spécifiques seront mises en place (différenciation, remédiations, possibilité de suivre certaines matières dans une autre année, ...).

Cependant, cette mesure :

- ✓ ne peut toutefois être qu'exceptionnelle;
- ✓ ne peut en aucun cas être confondue avec un redoublement;

Pour ce faire, l'équipe pédagogique, avec l'aide du Centre PMS et en collaboration avec les parents de l'élève, choisira, au cas par cas, la solution qui semble être la plus adéquate pour l'élève.

## **6.4 Intégration des enfants provenant de l'enseignement spécialisé.**

Elle sera favorisée par un encadrement accru du reste des élèves afin d'accepter la notion de différence, la différenciation sera pratiquée pour palier aux manquements spécifiques éventuels.

En fonction des possibilités, une adaptation des horaires au rythme de travail de l'enfant pourrait être envisagée, ...

## **6.5 Formation des enseignants.**

*Les orientations souhaitées en matière de formation*

### **5.5.1. Les formations sur base volontaire.**

Les enseignants s'inscrivent librement aux modules de formations continuées proposés par le CECP (conseil de l'enseignement des communes et provinces) ou autres formations reconnues par la communauté française, à raison de 5 journées maximum.

Afin de présenter un compte-rendu le plus fidèle possible à l'équipe éducative, deux enseignants de cycles différents peuvent s'inscrire à une même formation.

Un tableau récapitulatif de l'ensemble des modules suivis par chaque membre de l'équipe est dressé par la direction en début d'année scolaire afin que celle-ci puisse se rendre compte de l'absence d'un ou de plusieurs titulaires, parfois au même moment.

L'enseignant est tenu de fournir à la direction une copie de la confirmation ou de l'annulation de son inscription au module.

Le remplacement du titulaire parti en formation est assuré de manière interne (collègues, maîtres spéciaux) ou externe (remplacement).

Le titulaire parti en formation veillera à son remplacement pour les rangs, les surveillances, ...

L'enseignant parti en formation un jour où une réunion de concertation est organisée par la direction est tenu de s'y présenter si l'horaire le permet ; à défaut, de se tenir au courant des informations données lors de celle-ci.



Ces formations ont pour objectif de permettre à chacun d'évoluer dans sa pratique professionnelle selon l'intérêt de chacun mais aussi et surtout en cohérence avec les choix de l'équipe dans le cadre du projet d'établissement.

### **5.5.2. Les formations obligatoires.**

#### **Année scolaire 2018-2019 :**

Le Pouvoir Organisateur se charge d'organiser 1 journée de formation au niveau MESO en déléguant l'organisation de celle-ci au CECP.

Le thème de la formation sera « l'élaboration du plan de pilotage »

La direction de l'école se charge d'organiser 1 journée de formation au niveau MICRO. Le thème de cette formation sera également « La découverte du plan de pilotage »

Qu'est-ce que le plan de pilotage ?

Qu'attend-on de nous ?

Quel est le calendrier qu'il faudra respecter ?

...

La troisième journée sera dispensée par la direction et sera le prolongement de la journée précédente :

- Objectifs généraux du PdP.
- Objectifs prioritaires du PdP.
- Enquête miroir.

#### **- année scolaire 2019-2020 :**

Les trois journées de formation seront consacrées à l'élaboration du plan de pilotage.

Ces journées seront planifiées et dirigées par la direction avec le soutien d'un conseiller pédagogique (désigné par le CECP).

#### **- année scolaire 2020-2021 :**

Les trois journées de formation seront consacrées à la mise en œuvre du contrat d'objectifs en lien avec les pratiques pédagogiques.

Ces journées seront planifiées et dirigées par la direction avec le soutien d'un conseiller pédagogique (désigné par le CECP).

#### **- année scolaire 2021-2022 :**

1) formations obligatoires permettant de développer les aptitudes pédagogiques de l'équipe et de cibler nos besoins en lien avec la dispersion des résultats.

2) formations obligatoires et volontaires sur l'utilisation de l'outil informatique permettant de nous aider dans nos tâches administratives en lien avec le taux d'absence du personnel.

**- année scolaire 2022-2023 :**

1) formations obligatoires permettant de développer les aptitudes pédagogiques de l'équipe et de cibler nos besoins en lien avec la dispersion des résultats.

2) formations volontaires axées sur les difficultés rencontrées pour aider les élèves en difficulté en lien avec la dispersion des résultats.

3) impl 2026 : formation sur les causes de violences en lien avec le taux d'absence du personnel.

**- année scolaire 2023-2024 :**

1) formations obligatoires permettant de développer les aptitudes pédagogiques de l'équipe et de cibler nos besoins en lien avec la dispersion des résultats.

2) 2026 : formation sur l'utilisation de l'outil informatique afin de développer nos capacités à aider les élèves et à nous faciliter les tâches administratives en lien avec le taux d'absence du personnel.

3) formations volontaires axées sur les difficultés rencontrées pour aider les élèves en difficulté en lien avec la dispersion des résultats.

**- année scolaire 2024-2025 :**

1) formations obligatoires permettant de développer les aptitudes pédagogiques de l'équipe et de cibler nos besoins en lien avec la dispersion des résultats.

2) formations volontaires axées sur les difficultés rencontrées pour aider les élèves en difficulté en lien avec la dispersion des résultats.

3) 2026 : formation sur l'utilisation de l'outil informatique afin de développer nos capacités à aider les élèves et à nous faciliter les tâches administratives en lien avec le taux d'absence du personnel. 4) formations proposées par des logopèdes en lien avec la dispersion des résultats.

**- année scolaire 2025-2026 :**

1) formations obligatoires permettant de développer les aptitudes pédagogiques de l'équipe et de cibler nos besoins en lien avec la dispersion des résultats.

2) formations volontaires axées sur les difficultés rencontrées pour aider les élèves en difficulté en lien avec la dispersion des résultats.

3)impl 2026 : formation sur l'utilisation de l'outil informatique afin de développer nos capacités à aider les élèves et à nous faciliter les Tâches administratives en lien avec le taux d'absence du personnel.

*Approuvé par :*

**Les Enseignants et la Direction**

**Le Conseil de Participation et**

**Le Collège des Bourgmestre et Echevins**

Accepté par : **Les Parents**

Signature: